

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-643/SG/FP portant désignation des membres de la commission de correction des épreuves des concours professionnel et professionnel spécial d'accès au cadre des techniciens de travaux du corps territorial des Travaux publics et du Port

n° 75-643/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 avril 1975

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1975

Date du numéro
10 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

La commission de correction des épreuves des concours professionnels et professionnel spécial d'accès au cadre des techniciens de travaux, ouvert le mercredi 9 avril 1975 à l'école de la Zone portuaire Sud, au titre de l'année 1974, suivant arrêté n° 74-711/SG/FP du 23 avril 1974, est composée comme suit : Président : M. le Directeur des Travaux publics ou son représentant. Membres : MM. Houmed Aboubaker Houmed, chef du service du personnel ; a Michel Rousseau, Directeur du port ou son représentant ; André Camuzat, Ingénieur des Travaux publics de l'Etat ; Jean-Paul Thiriet, Ingénieur des Travaux publics de l'Etat ; Roger Grau, professeur E.T.T. dessin ; Jean-Yves Tréguier, professeur E.T.U.T. comptabilité